

LE PARC ÉOLIEN D'ARNAC-SUR-DOURDOU

AVEC IDEX ? DES RAPPORTS DE CONFIANCE

Par **M. Milesi**, bureau d'études DEBAT, maire de Mélague et Conseiller Général de l'Aveyron

« Je suis un partisan résolu des énergies nouvelles dans leur ensemble : si nous ne préparons pas la transition énergétique, demain nous serons au pied du mur. Un parc éolien signifie plusieurs types de retombées pour notre territoire. Touristiques et pédagogiques d'abord, comme on a pu le constater sur le parc voisin. Nous pensons par exemple à l'aménagement d'une « maison des énergies nouvelles », doublée d'un observatoire pédagogique. Il faut apprendre à connaître et à se servir des énergies nouvelles. Des retombées financières également, même si je défendrais quand même un parc s'il ne rapportait pas un centime. Cela représente aujourd'hui notre seule chance pour développer notre territoire en mettant en place des actions et politiques que l'on ne peut assurer aujourd'hui par manque de ressource.

Quel regard sur Idex ?

Avec Idex, nous avons eu dès le départ des rapports de confiance. La construction de ce projet a été partagée, avec une volonté de tous les



acteurs qu'il aboutisse : notre volonté politique très forte, et le savoir-faire technique du développeur qui a apporté toutes les modifications nécessaires pour que le projet satisfasse toutes les exigences. Idex a également fait tout ce qu'il fallait en matière de communication publique et territoriale. Idex est un partenaire parfaitement fiable, tant au niveau technologique qu'au niveau humain, ce qui est fondamental. Il y a ainsi une grande logique dans son positionnement sur le marché des ENR. »

OBJECTIFS DU PARC ÉOLIEN

- Produire des énergies renouvelables, indispensables à la transition énergétique qui nous attend.
- Mettre en place des lieux et actions pédagogiques afin de renforcer la connaissance de la population sur les énergies renouvelables.
- Générer des moyens financiers pour le développement du territoire.

CONTEXTE TERRITORIAL

Pour la collectivité, la présence d'un parc éolien permettra de développer la production d'énergies renouvelables tout en se donnant des moyens financiers pour mener à bien d'autres projets de développement économique. Des actions pédagogiques pourront également être entreprises.

ÉTAPES CLÉS DU PROJET

- **2002** : initiation du projet par les élus des communes de Mélagues et Arnac-sur-Dourdou
- **2005** : choix d'Idex et ENERIA comme partenaires
- **2005-2006** : études d'impact
- **Juin 2007** : journée portes ouvertes au public
- **2008** : création de la société Énergie du Haut Dourdou
- **Février 2010** : dépôt de la demande de permis de construire
- **28 juin 2010** : création de la ZDE sur les communes de Fondamente, Arnac-sur-Dourdou, Peux et Couffouleux et sur les communes de Montagnol, Tauriac de Camarès, Camarès, Brusque et Mélagues
- **Février 2012** : Permis de construire
- **Date attendue pour le début des travaux : 2015**

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Un projet qui a su s'adapter au territoire : des évolutions ont eu lieu tout au long de la construction du dossier, en fonction des études réalisées et des inquiétudes exprimées.

Un projet bien intégré dans son environnement paysager, peu visible du fait de la topographie du lieu.

Chiffres clés

- 19 éoliennes, de 126m maximum
- Nombre d'heures équivalent : 3 000 h
- Puissance unitaire : 2 à 3 MW
- Puissance du parc : 38 à 57 MW
- Investissement : 53 à 80 M€
- Production électrique annuelle envisagée : 110 000 à 170 000 MWh

Maître d'ouvrage

Société Énergie du Haut Dourdou, filiale Idex et ENERIA

Exploitant

Idex + constructeur

Partenaires financiers

non définis

Partenaires techniques

Idex - ENERIA, constructeur non retenu



L'énergie est notre avenir, économisons-la !